

## Dialogue social PRESENTIEL (POSSIBILITE EN DISTANCIEL) FORMATION COMMUNE SALARIES/EMPLOYEUR

MAJ 15/03/2021

14 H ( 1 J + INTERSESSION + 1 J )

### PUBLIC

- Salariés et représentants salariés
- Employeurs et représentants employeurs

### Prérequis

S'inscrire dans une dynamique constructive du dialogue social au sein d'une entreprise, d'une branche professionnelle, d'un bassin d'emploi, ou d'un réseau

### OBJECTIFS

La formation doit permettre aux acteurs du dialogue social de :

- Délimiter le cadre législatif et réglementaire applicable
- Partager les visions et représentations des enjeux économiques et sociaux
- Créer les conditions d'un échange constructif entre les parties prenantes
- Anticiper les points de tensions et d'éventuels blocages
- Définir les modalités de négociation : préparation, déroulement, suivi

### MODALITES D'ORGANISATION

Les sessions sont organisées dans le cadre de l'article L.2212-1 du Code du travail et le respect du cahier des charges défini par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)

#### Formation intra

Les formations sont organisées sur demande d'une entreprise pour ses représentants employeurs et salariés, notamment dans le cadre de la préparation d'une négociation :

- Pour favoriser l'interactivité, un nombre de 8 à 12 stagiaires par session est préconisé, toutefois en fonction de la taille de l'entreprise ce nombre requis pourra être adapté
- Le groupe doit être composé dans le respect d'un principe de parité direction/salariés
- Pour garantir le principe de neutralité, la formation se déroule dans un lieu fourni par l'entreprise distinct du lieu habituel de négociation
- Un temps de cadrage est prévu en amont de la formation afin de recueillir les éléments de contexte de l'entreprise pour préparer un contenu de formation sur-mesure

#### Formation inter-entreprises

Les formations peuvent concerner des représentants employeurs et salariés de différentes entreprises appartenant soit à une même branche d'activité, ou sur un même bassin d'emploi :

- Pour favoriser l'interactivité, un nombre de 8 à 12 stagiaires par session est préconisé
- Un principe de parité direction/salariés est respecté dans la composition des groupes, ainsi il est demandé pour chaque entreprise représentée au moins 1 représentant employeur et 1 représentant salarié.
- Lieu de formation défini en fonction de la localisation des entreprises

#### Formation distancielle

Les formations intra-entreprise et inter-entreprises peuvent, selon les nécessités, se dérouler à distance sous un format de classe virtuelle synchrone

- En sessions de 3h30 ou sur journée entière
- La participation physique du stagiaire en temps réel est impérative tout du long de la formation
- Plateforme visio et outils digitaux garantissent l'interactivité visuelle/sonore/production collaborative des participants
- Conditions logistiques : Ordinateur/tablette avec caméra et micro, et connexion internet (+ téléphone avec haut-parleur ou écouteurs). Pièce isolée phoniquement des bruits extérieurs
- Sécurisation technique : le référent technique valide en amont la participation de chaque participant et s'assure individuellement de la prise en main des outils digitaux (30 mn). Il assure une assistance technique aux participants pendant la formation.

### Tarifs

Inter-entreprises : 770 € HT/stagiaire

Intra-entreprise : sur devis

**Financement** : plan de développement des compétences de l'entreprise, OPCO

### Accessibilité personnes en situation de handicap

Nous contacter

La formation vise le croisement des regards pour une meilleure compréhension mutuelle des acteurs.

Elle s'organise autour de 8 ateliers, permettant la confrontation :

- Des réalités et points de vue
- Des vécus et ressentis
- Des préoccupations et projets des différentes parties prenantes
- Des actions à mener

## Jour 1

### Partager des repères communs

#### Atelier 1 :

##### Représentations et constats

Mise en commun des constats  
Les différentes formes du dialogue social  
Les acteurs à impliquer  
Partage des critères d'un dialogue social de qualité  
Maturité et culture du dialogue social

*Construction d'une marguerite des acteurs avec leurs besoins et attentes respectifs*

#### Atelier 2 :

##### Les enjeux économiques et sociaux

Analyse de la situation (entreprise, branche, bassin d'emploi)  
Représentation du rôle et des fonctions de chacun dans le contexte

Les contraintes à prendre en compte

*Construction d'une grille d'analyse de son environnement*

#### Atelier 3 :

##### Les repères juridiques

Représentation élue  
Représentation désignée  
Information et consultation dans l'entreprise

*Quiz de connaissance et apports juridiques*

#### Atelier 4 :

##### Les principes de communication

Les bases de la communication systémique  
Impact des postures de chacun  
Techniques de la médiation  
Techniques de l'écoute active

*Mises en situation et apports interactifs*

## Jour 2

### Créer la dynamique du dialogue social

#### Atelier 5

##### Préparer une négociation

Périmètre de la négociation  
Modalités de mise en œuvre  
Moyens mobilisés  
Calendrier  
Les sources d'information partagées  
Contraintes et marge de manœuvre identifiées

*Travaux en sous-groupes – Elaboration de sa check-list*

#### Atelier 6

##### Conduire la négociation : d'une divergence des positions à la recherche des intérêts communs

Les différentes formes de négociation  
Les différents types d'intérêts  
Dissocier les questions de personnes

*Mises en situation / cas pratique*

#### Atelier 7

##### Conduire la négociation : sortir des situations de blocage

Les techniques de négociation  
La recherche de solutions aux bénéfices mutuels  
Définition de critères objectifs partagés  
Formalisation de l'accord ou désaccord

*Mises en situation / cas pratique*

#### Atelier 8

##### Suivi de la négociation

Communiquer sur l'accord ou désaccord  
Mettre en œuvre l'accord  
Modalités de suivi de l'accord

*Construction d'une synthèse commune*

---

## PARTI PRIS PEDAGOGIQUE

Pour garantir la neutralité de l'animation :

- la formation est animée tout du long par un.e intervenant.e formé.e aux techniques de médiation.
- Des coanimations sont organisées avec des intervenants représentants employeur et représentants de CSE.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance apports de connaissances/mises en situation  
Méthodes actives, ludiques, participatives et inductives  
Mise en perspective de l'expérience des participants pour favoriser le transfert en contexte professionnel  
Supports digitaux et papier  
Outils digitaux de partage en amont/pendant et post formation

## EVALUATION ET SUIVI

Evaluation des acquis au fur et à mesure de la formation  
Validation par cas pratique et mise en situation  
Auto-évaluation de la montée en compétences (début/fin de formation)  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation  
Suivi post formation pendant 3 mois (mail/tel/espace collaboratif)